**Eclairage public de Chaumont**

**Sondage de satisfaction auprès des Chaumonniers**

Madame, Monsieur,

Dès le 1er mai 2019 et pour une période d’essai d’une année, l’éclairage public à Chaumont a été supprimé entre 00h20 et 05h10 (dimanche 06h00). L’objectif consistait à réduire la pollution lumineuse en particulier.

Aujourd’hui, la ville souhaite connaître votre opinion sur cette mesure afin d’orienter les futures décisions. Nous vous remercions de répondre à ce bref questionnaire et de le retourner à l’adresse : [contact@chaumont-ne.ch](mailto:contact@chaumont-ne.ch) **jusqu’au 27 mars 2020**. Le résultat du sondage sera transmis **de façon anonyme** à La Ville de Neuchâtel, Direction des Infrastructures.

Merci de cocher le qualificatif correspondant le plus à votre avis par rapport aux affirmations suivantes :

**Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la suppression de l’éclairage public entre 00h20 et 05h00 ?**

Très satisfait  plutôt satisfait  neutre  plutôt insatisfait  Très insatisfait

(en fonction de la réponse à cette première question, 2 types de questions suivent)

*Si vous êtes satisfait(e) ou plutôt satisfait(e) :*

**J’apprécie cette réduction de pollution lumineuse.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

**Je pense que l’éclairage public n’est pas nécessaire durant la nuit à Chaumont.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

**Cette diminution de l’éclairage public devrait perdurer à Chaumont.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

*Si vous n’êtes pas ou pas du tout satisfait(e) :*

**J’ai un fort sentiment d’insécurité lorsqu’il fait nuit.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

**Je pense que l’éclairage public est nécessaire durant la nuit.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

**L’éclairage public devrait être maintenu jusqu’à 02h00.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

**Dans les zones non-urbanisées, comme Chaumont, l’éclairage public nocturne a du sens.**

Tout à fait d’accord  d’accord  neutre  pas d’accord  pas du tout d’accord

Pour des raisons d’authenticité et dans le but d’éviter les fraudes, nous vous demandons de bien vouloir indiquer votre nom:

Nom :………………………………………………. Prénom :……………………………..

Adresse mail :………………………………………………………………………………….

Merci de votre collaboration **La SIP**